



1. Le tournoi badminton double « BAD'4L » du 18 mai 2019, est autorisé sous le n° 1803546.
2. Le tournoi est ouvert aux catégories pouvant jouer en senior. Les séries proposées sont: P, D, R et N.
3. Tout joueur mineur devra avoir en sa possession l'autorisation parentale de participer à la compétition, qu'il remettra à la table de marque le jour de celle-ci. Ce document devra aussi mentionner l'adulte responsable accompagnant le mineur s'il ne s'agit pas du représentant légal du jeune joueur.
4. Les tableaux proposés sont: doubles dames et doubles hommes le samedi jusqu'à 20h.
5. Les tableaux seront joués en poules avec 2 sortants par poule.
6. En fonction du nombre de joueurs, les séries seront faites, pour les licenciés, à l'aide du CPPH.
7. Le nombre maximum de matchs est d'environ 200.
8. Le Comité d'organisation se réserve le droit de refuser des inscriptions entraînant un dépassement du nombre de matchs prévu. La priorité sera donnée en fonction de la **date de réception de l'inscription**.
9. La date limite de réception des inscriptions est le 6 mai 2019 (cachet de la poste faisant foi).
10. La confection des tableaux se fera le 10 mai 2019.
11. Le montant des droits d'engagements est de 14 € pour un tableau. Aucun remboursement ne peut avoir lieu après la date de confection des tableaux, sauf en cas de forfait justifié.
12. En cas de force majeure, la composition des tableaux pourra être modifiée dans l'intérêt de la compétition.
13. Le paiement devra être joint à la feuille d'inscription par chèque à l'ordre du « Ré Badminton Club ». **Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par mail.**
14. Les inscriptions sont à envoyer à l'adresse suivante :

François CLOT
6 Petite rue du Marché
17410 SAINT MARTIN DE RÉ
Tél : 06.82.12.25.99
15. Les volants sont à la charge des joueurs.

Les volants officiels du tournoi choisi par l'organisateur est le RSL DTL 81 en vente à 15€.
16. Le mode d'arbitrage est l'auto arbitrage. En cas de besoin ou de demande de l'un des joueurs, un juge-arbitre sera présent dans la salle.
17. Tout joueur doit être présent dans la salle 1 heure avant l'heure de son match et se faire enregistrer dès son arrivée. **Tout joueur devant s'absenter doit en faire la demande auprès de la table de marque et laisser ses coordonnées à celle-ci.**
18. Le juge arbitre présent dans la salle sera celui du Ré Badminton Club.
19. Les matchs se déroulent en 2 sets gagnants de 21 points. Toutefois, si le nombre maximum d'inscriptions est atteint ou dépassé, le comité organisateur se réserve le droit de réduire les matchs en 15 points.

20. Le temps de repos entre chaque match est de 20 minutes de la fin du match à l'appel du prochain. Ce temps pourra être diminué en accord avec les joueurs concernés.
21. Le temps d'échauffement est de **3 minutes, à partir de l'appel du match. Ce temps comprend la mise en tenue de jeu et le test des volants.**
 - a. Les participants ne devront pas faire l'objet d'une interdiction de participer aux compétitions et tournois officiels.
22. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne ayant un traitement médical devra être en mesure de présenter une ordonnance le jour de la compétition.
23. Si un joueur est forfait, il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation dès que possible et adressera dans les délais impartis (5 jours) les pièces justificatives au siège de la Ligue Nouvelle Aquitaine de badminton. Dans la mesure du possible, le club organisateur attribuera un remplaçant au partenaire restant "s'il le désire". Si le joueur ne se manifeste pas, la paire sera remplacée par une autre.
24. Les joueurs devront porter des tenues conformes avec le règlement général des compétitions. En particulier les surnoms, les diminutifs ou tout autre qualificatif en dehors de ceux autorisés par la FFBaD (nom du club, ville, nom du joueur) ne sont pas autorisés sur les maillots des joueurs, voir l'article 3.1.C2 du guide du badminton. Tout joueur ne respectant pas ce point de règlement ne sera pas autorisé à jouer son match avant de se présenter avec une tenue conforme, validée par le juge arbitre.

Les joueurs ayant déjà fait l'objet d'un avertissement de la part d'un juge arbitre, pourront être directement sanctionnés par le juge arbitre en place lors du tournoi.
25. Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipes et techniques. (Voir site FFBaD, art 3.9 et 3.10 du Guide du badminton). Ces codes seront à l'affichage dans la salle.
26. Les organisateurs dégagent toutes responsabilités en cas de perte ou de vol et de détérioration du matériel.
27. Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, des règlements des Commissions Régionales de Discipline et du présent règlement.
28. Toute participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.